

Pleins feux

LOOS-EN-GOHELLE, LA CONVERSION D'UN TERRITOIRE

[Jean-François Caron](#), [Jean Merckaert](#), [Grégoire Lefèvre](#), [Adam Prominski](#)

C.E.R.A.S | « [Revue Projet](#) »

2013/5 N° 336-337 | pages 105 à 110

ISSN 0033-0884

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-projet-2013-5-page-105.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour C.E.R.A.S.

© C.E.R.A.S. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Loos-en-Gohelle, la conversion d'un territoire

**Jean-François Caron** est maire de Loos-en-Gohelle et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais, où il préside le groupe Europe Écologie les Verts. Il est par ailleurs le référent politique de la transformation écologique et sociale régionale et copilote le projet pour une « troisième révolution industrielle » (cf. Jeremy Rifkin) avec le président du Conseil régional.

Au cœur d'un bassin minier sinistré, une petite commune du Pas-de-Calais mise sur la transition énergétique pour sortir de l'ornière. Un seul mot d'ordre : rester à l'écoute des habitants. Dans cet entretien, le maire de Loos-en-Gohelle nous retrace cette étonnante épopée.

**Loos-en-Gohelle est citée comme une ville pilote en matière de développement durable. Pour quelles raisons ?**

**Jean-François Caron** – Ce sont d'abord des scientifiques, à l'instar de Cyria

Emelianoff, qui ont parlé de « ville pilote », puis des journalistes. De fait, nous accueillons chaque année entre 800 et 1 000 visiteurs experts techniques (étudiants, chercheurs, journalistes, collectivités locales...). Mais l'appellation « ville pilote » ne repose pas tant sur des réalisations techniques pointues – d'autres font sans doute tout aussi bien, voire mieux, car les technologies évoluent rapidement dans le domaine de la durabilité – que sur la transversalité de la démarche : l'application du développement durable à l'ensemble de nos politiques publiques.

Il s'agit d'un véritable projet de ville, une stratégie urbaine de moyen et long termes qui va au-delà des mandats politiques des élus et dont le point de départ a été, de façon assez classique, une réflexion dans les années 1990 sur le plan d'occupation des sols. La ville a mis en place pour conduire ce projet une équipe d'ingénierie comptant une douzaine de cadres, dont six cadres de la fonction publique de catégorie A, ce qui est rare pour une ville de cette taille. Cette équipe met en œuvre la vision politique et manage les projets, en recherchant des subventions pour les financer auprès de l'État, de la région, de l'Europe, mais aussi auprès de fondations (Fondation de France, Apprentis d'Auteuil) et du secteur privé (Fédération française du bâtiment, Eiffage).

Cette stratégie, en place depuis quinze ans, porte aujourd'hui ses fruits. La perspective de la flambée inéluctable du prix des matières premières et l'inadéquation des logements et des modes individuels de transport ont conforté nos choix politiques, qui pouvaient paraître audacieux à une certaine époque, mais qui sont parfaitement d'actualité aujourd'hui. Nous avons tout misé sur des processus participatifs, en plaçant les habitants au cœur de la décision politique et de l'action publique. Deux cent vingt réunions publiques ont été organisées lors de mon premier mandat, près de cent cinquante lors du second. C'est un processus long : de la simple réunion d'information à la co-construction de documents d'urbanisme. Les personnes sont ainsi mieux associées aux projets de leur ville, elles se les approprient, respectent les équipements et en sont fières. En témoigne une réélection avec plus de 82 % des voix en 2008 qui marque une confiance de la population, bien au-delà des considérations partisans.

Parmi les toutes dernières réalisations concrètes, on peut citer celle de l'église photovoltaïque. Il fallait refaire la toiture et sécuriser l'église, qui fait partie du patrimoine communal. Un léger surinvestissement permettait de réaliser une toiture photovoltaïque ! Aussi avons-nous travaillé en lien avec les services de l'État, qui nous ont accordé une bonification de la dotation globale de fonctionnement, et nous avons obtenu une subvention du Fonds européen de développement régional (Feder). Puis nous avons noué

un partenariat avec Enercoop pour revendre l'électricité ainsi produite. Une fois l'investissement amorti – ce qui sera rapidement le cas grâce aux subventions décrochées –, l'opération rapportera 4 000 euros par an à la ville. Cette initiative de transition énergétique s'inscrit parmi bien d'autres : centrale photovoltaïque LumiWatt de recherche et développement au pied des terrils (63 000 kWh produits par an), projet de ferme éolienne dans la plaine agricole, subventions communales aux particuliers pour la mise en place d'une installation photovoltaïque ou d'un chauffe-eau solaire, installation de panneaux solaires au foyer-logement pour personnes âgées et sur le local des services techniques, mise en place de chaudières à bois...

### **Dans une région sinistrée comme le bassin minier, le développement durable n'est-il pas perçu comme une lubie de bobos ?**

Dans un contexte où le taux de chômage est jusqu'à trois ou quatre fois supérieur à la moyenne nationale dans certains quartiers, l'élection d'un maire écolo peut surprendre en effet ! La ville est marquée par les séquelles de l'extraction minière, sur le plan social, mais aussi environnemental : affaissement des sols de 15 mètres, pollution des nappes phréatiques, friches industrielles... La notion de développement durable peut paraître très technique et lointaine. D'où l'importance d'un discours qui parle aux habitants des choses du quotidien, de leur quotidien. L'amélioration de la qualité du cadre de

vie, la réalisation d'économies d'énergie et la création d'emplois leur importent bien plus que des discours écologistes, technos ou moralisateurs.

### *Réduire la facture annuelle de chauffage d'un logement de 80 m<sup>2</sup> à 197 euros, ça parle à tout le monde !*

Avec une entreprise d'insertion (le Chênelet<sup>1</sup>), nous avons lancé un projet d'éco-construction de logements (entre 55 et 110 m<sup>2</sup>) qui a permis de remettre à l'emploi des habitants initialement exclus du marché du travail. De même, quand on parvient à réduire la facture annuelle de chauffage d'un logement de type 4 de 80 m<sup>2</sup> à 197 euros, ça parle à tout le monde ! La politique de réhabilitation thermique des logements recueille bien évidemment le soutien de la population puisque ce sont des économies directes de charges. Au-delà de l'éco-construction et des subventions aux particuliers, nous avons engagé un projet sur la réhabilitation des logements anciens, qui représentent 80 % de la ville de demain ! La commune compte un parc de logements dont la grande majorité est très énergivore, de nombreuses passoires thermiques consommant 300 à 360 kWh/m<sup>2</sup> par an alors que la norme pour les bâtiments à basse consommation prévoit 65 kWh/m<sup>2</sup> et que l'avenir est aux logements passifs, voire à énergie positive

1. Pour lire l'entretien avec son fondateur : François Marty, « La fraternité passe par l'innovation », Revue-Projet.com, 22 août 2012.

(produisant plus d'électricité qu'ils n'en consomment).

D'où le lancement des projets Réhafutur et Réhab'Loos. Réhafutur<sup>2</sup> porte sur la rénovation thermique d'une maison d'ingénieur avec des éco-matériaux et sur celle de six logements miniers (la région en compte 63 000), en essayant différentes techniques. L'objectif est d'expérimenter des pratiques de rénovation à généraliser. Quant à l'opération Réhab'Loos, elle consiste à mettre en réseau des particuliers, propriétaires de leur logement, qui souhaitent entrer dans une démarche de rénovation énergétique, en tentant par une action groupée de réduire les marges des fournisseurs et d'obtenir une bonification des subventions.

### **Dans les documents de développement de la commune, on ne trouve pas une fois le mot « emploi ». La société « durable » est-elle une société sans emplois ?**

La société durable est bien évidemment une société où l'emploi offre à chacun l'opportunité de gagner sa vie. La politique de l'emploi ne relève pas de la commune, mais de la communauté d'agglomération, celle de Lens-Liévin en l'occurrence. Néanmoins, la ville et ses projets, dont la réhabilitation de la Base 11/19, un haut lieu du patrimoine minier régional avec ses terrils, attirent un certain nombre de structures autour

2. Le projet Réhafutur s'inscrit dans le cadre d'un « cluster » nommé Ekvation, cofinancé par l'Europe.

des éco-activités. Cent vingt emplois ont ainsi été créés, notamment des emplois très qualifiés, dans le cadre du Centre expert pour l'émergence des éco-technologies qui embauche des doctorants ou des ingénieurs, de la plate-forme solaire pédagogique LumiWatt, d'un centre de démonstration sur les éco-matériaux, du Centre ressource du développement durable (accompagnement, gouvernance et ingénierie) ou encore d'une pépinière d'entreprises (qui compte dix start-up). Nous avons même réussi à créer un pôle de compétitivité labellisé au niveau national autour de l'économie circulaire et du recyclage des matériaux ! Le cercle vertueux s'accélère encore avec de nouveaux projets à venir : théâtre de l'éco-construction, centre de formation à l'éco-construction, brasserie, hôtel d'entreprises, projets expérimentaux de construction...

*L'immense avantage des emplois liés aux éco-activités et à la réhabilitation des logements est qu'ils ne sont pas délocalisables.*

L'immense avantage des emplois liés aux éco-activités et notamment à la réhabilitation des logements est qu'ils ne sont pas délocalisables. Et ce sont des secteurs d'avenir : une proportion élevée du bâti local est très énergivore. L'enjeu en termes d'emplois est énorme, que ce soit dans la recherche et la conception de matériaux plus performants ou, surtout, dans la rénovation et la conduite des nombreux chantiers à mener. Y

compris dans le parc immobilier des bailleurs sociaux : la réduction des factures énergétiques améliore la solvabilité des locataires. Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a lancé une opération de rénovation de 100 000 logements à l'horizon 2014-2016, dont la mise en œuvre s'avère plus longue et complexe que prévu, mais qui boostera l'emploi à l'échelle de toute la région !

**Qui occupe ces emplois ? Quel bénéfice en tire la population de Loos-en-Gohelle ?**

Il est vrai que certains emplois créés sont pourvus par des gens qui viennent de l'extérieur, de Lille, voire d'Arras. Certains, attirés par la qualité de vie, sont venus se domicilier à Loos. La ville compte moins de cent logements miniers dans le centre-ville aujourd'hui (et cent dans le quartier ouest), contre plus de mille dans les années 1960. D'où l'impression d'être dans une ville pavillonnaire. Certes, les prix du foncier augmentent. Nous tentons de contenir cette hausse, mais on partait de très bas (de 50 euros le m<sup>2</sup> en 2000 à plus de 140 euros par m<sup>2</sup> aujourd'hui) et le mouvement dépasse Loos : la partie nord du bassin minier devient la troisième couronne d'une métropole lilloise aujourd'hui saturée. Finalement, l'attractivité de la ville et sa notoriété font aussi la fierté des habitants, et ce mouvement génère une mixité sociale par le haut (pour mémoire, 56,4 % de notre population est exonérée d'impôts).

Les derniers projets créateurs d'emplois touchent aussi une population moins

## L'indice d'attractivité

Utilisé par l'Université catholique de Lille, l'indice croise une trentaine d'indicateurs de bien-être, selon une approche qualitative : Pib/habitat, taux de chômage, prix moyen du m<sup>2</sup>, nombre d'hôtels et de restaurants pour 1 000 habitants, taux net de migration, pourcentage de la population de moins de 25 ans, pourcentage de la population ayant poursuivi des études supérieures, nombre de commerces pour 1 000 habitants, nombre de logements neufs par an, distance moyenne par rapport aux services publics, surface d'espaces verts par habitant, kilomètres de pistes cyclables ou de chemins pédestres aménagés, quantité de nitrates dans l'eau, part de friches industrielles et commerciales, superficie du territoire classée en zone à risque, indice de qualité de l'air, poids des déchets ménagers émis par la population annuellement, part de la population utilisant des véhicules non polluants, part de logements et bâtiments certifiés haute qualité environnementale ou basse consommation parmi les logements de moins de cinq ans, part des entreprises ayant entamé une démarche de certification environnementale, part de la population ayant effectué une démarche auprès du centre communal d'action sociale au cours d'une année, taux de participation aux élections, nombre d'associations pour 1 000 habitants, nombre de salles de spectacle et d'équipements culturels et sportifs pour 1 000 habitants, cambriolages et homicides, taux de mortalité, personnel médical pour 1 000 habitants, distance de l'hôtel de ville à l'hôpital le plus proche, par rapport à une autoroute ou à une gare.

qualifiée et les jeunes. La fondation des Apprentis d'Auteuil installe son centre de formation autour de l'éco-construction et des éco-activités à Loos. Il concerne 350 jeunes, avec un statut d'apprentis, qui viendront se former aux métiers du bâtiment, des nouvelles techniques de construction et à l'usage des éco-matériaux. Cette formation concerne des personnes de la ville et de la région ayant un faible niveau de qualification. Quant au groupe Eiffage, il installe à Loos, en lien avec un bureau d'études spécialisé (Act Environnement) et le soutien de l'agglomération, un nouvel hôtel d'entreprises. Au demeurant, la majorité des actifs qui habitent Loos-en-Gohelle travaillent soit dans le secteur automobile (Française de mécanique à Douvrin), soit dans le secteur hospitalier (centre hospitalier de

Lens), soit dans les services au sein de la métropole lilloise. Nous essayons de préserver une certaine vitalité commerciale dans notre ville de 7 000 habitants : on y trouve par exemple des banques, une supérette, plusieurs boulangeries bien sûr, mais aussi un vétérinaire, deux traiteurs, un opticien et... un magasin de sports de raquettes ! L'emploi agricole est plutôt limité : les quinze exploitants de la commune ont opté pour des modes de production très mécanisés, avec beaucoup d'intrants et finalement assez peu d'emplois. Mais, depuis deux ans, suite à une initiative portée par la municipalité (projet Vital), 15 hectares sont dédiés à l'agriculture bio, pour entrer dans une logique de circuits courts et de création d'emplois, notamment en lien avec des structures d'insertion.

**Vous avez exprimé des réserves à l'égard de l'utilisation du produit intérieur brut. Avez-vous adopté d'autres indicateurs de richesse ?**

La crise actuelle n'est pas seulement conjoncturelle, elle est aussi structurelle et atteste des derniers sursauts du libéralisme à tout prix. Pour autant, un nouveau modèle reste à inventer, et il ne se décline pas uniquement au travers d'indicateurs de productivité ou de richesse matérielle ou financière. Le nouveau modèle s'inspire d'indicateurs alternatifs, indicateurs que nous suivons et produisons dans le cadre d'un comité scientifique. Nous avons donc essayé, appuyés par une équipe de chercheurs comme Jean Gadrey, Christian du Tertre, Cyria Emelianoff, de définir des indicateurs participatifs de bien-être. Une étude menée par Eric Olszak de l'Université catholique de Lille est en cours pour étudier l'attractivité du territoire de Loos par rapport à d'autres. Elle croise trente indicateurs alternatifs au seul Pib (voir encadré p. 109). Ces démarches n'ont pas forcément de traduction opérationnelle dans les politiques publiques mais nous servent de guide pour conduire notre action municipale et mesurer les progrès accomplis au niveau du territoire de Loos.

**Ce développement pilote vous vaut une forte reconnaissance. Mais un tel programme, fortement subventionné, peut-il être généralisé ?**

Le « copier-coller » n'est pas possible. La généralisation est d'abord limitée par la taille de la ville. La méthode participative

repose sur une très forte proximité entre élus, services et population : elle fonctionne idéalement pour 7 000 habitants et serait encore possible dans la limite d'une ville de 10 000 à 12 000 habitants. Mais au-delà, c'est moins certain. Les grandes villes ont d'autres avantages : une plus grande capacité financière, une ingénierie plus importante, des moyens techniques supplémentaires...

Mon appartenance au Conseil régional crée également un effet d'opportunité : la commune est très réactive pour répondre aux appels à projets et entre dans les politiques d'innovation programmées à l'échelon régional. Enfin, nous tirons aussi profit à présent de notre notoriété propre et bénéficions d'une vraie légitimité auprès des pouvoirs publics, des services de l'État et des financeurs comme la Caisse des dépôts et consignations, l'Ademe [Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie] ou des partenaires privés.

Mais la ville peut aussi servir de laboratoire pour d'autres. Elle a mis en place des cycles de formation sur les « bonnes pratiques » en matière de développement durable. Et nous avons fait appel à des scientifiques pour réfléchir à la transposition de ce modèle. Ce comité a pour vocation de favoriser les conditions d'un transfert de notre cercle vertueux, d'une pollinisation de notre modèle de développement.

*Propos recueillis par Jean Merckaert et Grégoire Lefèvre, avec le concours précieux d'Adam Prominski.*